

PARLEMENT FEDERAL

CHAMBRE DES COMMUNES

SEANCE D'HIER

La séance est ouverte à 3 heures.

Projets de loi

L'honorable M. THOMPSON dépose un bill pour amender la loi concernant le jugement des prisonniers coupables de haute trahison.

Le ministre de la Justice explique que son projet par le bill d'assimiler cette loi à la loi anglaise et d'abolir la consécration des biens dans le cas de haute trahison et de confier l'administration à des personnes qui rendront compte de leur gestion aux propriétaires, avec ceux qui auront purgé leur sentence. Une somme sera recueillie pour réparer les dommages causés par les coupables.

Le bill est lu pour la première fois. L'honorable M. THOMPSON dépose un bill pour amender le chapitre 8 des statuts révisés, intitulé "Acte concernant les élections des membres de la Chambre des communes."

Ce bill, dit le ministre de la Justice, est à peu près semblable à celui qui a été discuté l'année dernière et qui a été bien accueilli par cette chambre.

On propose d'adopter cette classe de la loi anglaise qui permet à un député dont les agents ont été reconnus coupables et sans sa participation, offert de la loi aux autres députés, ou à ceux qui ont été reconnus coupables de haute trahison, de prêter serment et de continuer à exercer ses fonctions sans aucune interruption et sans sa participation, offert de la loi aux autres députés, ou à ceux qui ont été reconnus coupables de haute trahison, de prêter serment et de continuer à exercer ses fonctions sans aucune interruption et sans sa participation.

Une clause du bill détermine que les élections dans la Colombie Anglaise ont lieu en même temps que celles des autres provinces.

On propose aussi de suivre les dispositions de la loi anglaise quant à la qualification des personnes qui se seront rendues coupables d'actes de corruption lors d'une élection. Ces personnes seront punies, pendant quelques années, d'être dépourvus de leur droit de remplir aucune charge dépendant de la Couronne ou du Parlement.

Diverses clauses s'appliquent au serment et ordonnent comment on devra procéder lorsque les bulletins des votants se trouveront égarés.

M. MILLS - Est-ce que ce bill renferme une clause touchant la publication des rapports d'élections? L'honorable M. THOMPSON répond que non.

Sir Richard CARTWRIGHT demande si c'est de la loi qui concerne l'élection sera tenu en l'absence de l'Union. L'honorable M. THOMPSON répond que non.

L'honorable M. THOMPSON - Il n'y a rien de défectueux au sujet.

En réponse à M. Trow, le ministre de la Justice dit que le bill ne doit pas être discuté avant qu'il n'ait été discuté par la Chambre des communes.

L'honorable M. THOMPSON dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

Le ministre de la Justice dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

Le ministre de la Justice dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

Le ministre de la Justice dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

Le ministre de la Justice dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

Le ministre de la Justice dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

Le ministre de la Justice dépose un bill pour amender la loi concernant les mariages de commerce frauduleux.

Les dispositions de ce bill sont semblables à celles de la loi anglaise de 1879, par un article duquel il est interdit de vendre ou d'acquiescer à la vente de marchandises dans les colonies anglaises ou de prêter d'aider.

L'honorable M. THOMPSON - Ce bill est adopté à la suite d'un vote de 100 contre 50.

d'une manière si franche valent beaucoup mieux que les observations inconvenantes que le premier ministre m'a faites l'autre jour.

M. MILLS fait observer que l'on devrait produire la correspondance du sir Lionel Sackville West, et que l'on devrait aussi produire les articles portés sur la liste de ceux qui sont entrés en franchise aux Etats-Unis.

Il félicite l'honorable ministre des finances de s'être exprimé si franchement et ajoute que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Le ministre des finances réplique que l'on ne peut pas se permettre de dire que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER répond que l'on ne peut pas se permettre de dire que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

possible ce débat, qui dure déjà depuis quinze jours.

Il ne veut pas, néanmoins, gêner le moins du monde l'honorable chef de l'opposition, mais peut-être pourrions-nous venir à un entente pour clore le débat demain soir.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

AGRICULTURE

Faculté germinative des graines

Il est toujours nécessaire de s'assurer des facultés germinatives des graines que l'on confie à la terre. Si l'on s'en souvient, les mauvaises graines, c'est une perte pour le cultivateur; il perd, non seulement les dépenses qu'il a faites, mais ses meilleures semences; de plus, avec une culture fourragère, il a plus de ressources pour alimenter ses animaux d'hiver que si les mauvaises graines n'avaient pas été semées.

Le ministre des finances réplique que l'on ne peut pas se permettre de dire que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

L'honorable M. MITCHELL - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

Sir Charles TUPPER - On a dit que le gouvernement a dû céder au coup de main de ce ministre, et qu'il a voulu faire pour le Canada, il l'a fait dans l'intérêt des Etats-Unis.

AU TEMISKAMING

PAR JOSEPH TASSÉ

Brochure de 20 pages in-80

10 cts L'EXEMPLAIRE

En vente au Bureau du CANADA

Fonderie de Hull

Les usines viennent de faire l'expédition de la fonderie de Hull en vertu de l'acte de la loi sur les droits de douane.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

La séance est levée à 12 h 30.

L'honorable M. LAURIER, après avoir remercié le premier ministre, dit qu'il confiera de la chose avec lui demain, afin de clore le débat, sinon demain soir, au moins cette semaine.

CARTES PROFESSIONNELLES

Nadougall, Nadougall & Belcourt

Ontario et Québec

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA

HON. W. MACDOUGALL, N. A. BELLOT, LL.M.

FLANK M. J. JARVIS

O'Carra & Remon

AVOCATS, SOLICITEURS, NOTAIRES, ETC.

Bloc Hay, rue Sparks, Ottawa, Ont.

FRÈRES DE L'HOTEL HUSSEL

McIntyre, Lewis & Code

Avocats, Solliciteurs et Notaires

Attention toute spéciale donnée aux affaires de la Cour Supérieure et de la Cour des Sessions, au-dessus de la Banque des Marchands, 11 rue Sparks, Ottawa, Ont.

A. F. M. IN YRE, Solliciteur de la Banque de l'Ontario, 11 rue Sparks, Ottawa, Ont.

J. THAVEL & LEWIS, Solliciteur de la Banque de l'Ontario, 11 rue Sparks, Ottawa, Ont.

R. G. COLE

GEO. McLAURIN, L. L. B.

AVOCAT, ETC.

Bureau: 19 rue Elgin, Ottawa.

J. P. FISHER

AVOCAT, SOLICITEUR, ETC.

Agent pour la Cour Supérieure, et Parlement et les Départements Publics.

SCOTTISH ONTARIO CHAMBERS, OTTAWA ONT.

McVeity & Henderson

AVOCATS, SOLICITEURS, ETC.

Agents pour la Cour Supérieure et les Départements Publics.

Scottish Ontario Chambers, Ottawa, Ont.

Taylor McVeity, G. F. HENDERSON.